



22 juin 2023

A Epinay-sur-Seine (93),

Bécarré inaugure « Carré Bonnemaïson », une opération de 64 logements locatifs, réalisée pour le compte de Foncière Logement

Ce jeudi 22 juin, Yanick LE MEUR, Directeur Général de Foncière Logement, et Christian BERTEGTO, Président de Bécarré, ont inauguré la résidence « Carré Bonnemaïson », située au 14 avenue Salvador Allendé à Epinay-sur-Seine, en présence d'Hervé CHEVREAU, Maire d'Epinay-sur-Seine, et de Gildas MAGUER, Directeur Général de la SEM Plaine Commune Développement. Cette réalisation concrétise une nouvelle fois le partenariat noué entre Foncière Logement, filiale d'Action Logement, et Bécarré depuis plus de 20 ans.



Christian Bertetto,
Président de Bécarré

Hervé Chevreau,
Maire d'Epinay-sur-Seine,
Vice-président de Plaine Commune

Yanick Le Meur,
Directeur Général
de Foncière Logement

Gildas Maguer,
Directeur Général de la SEM
Plaine Commune Développement

Une résidence qui s'inscrit dans le renouvellement urbain d'Epinay-sur-Seine



© Bécarré

La résidence « Carré Bonnemaïson » fait partie des projets destinés à redessiner le secteur Intégral de la ville où d'anciens immeubles de bureaux et un parking silo semi-enterré formaient une barrière et isolaient les immeubles de la dalle de Quetigny du reste de la ville. Cette réhabilitation vise à proposer une nouvelle organisation du quartier, plus ouvert et plus vert, et à développer la mixité sociale en faisant cohabiter des bâtis du 20^e siècle et de nouvelles constructions.

Située à l'angle de l'avenue Salvador Allendé et de la rue Gilbert Bonnemaïson, la résidence s'intègre à son environnement urbain, que ce soit les immeubles perpendiculaires à la dalle de Quetigny grâce à la succession de cours-jardins ou les immeubles de la rue Gilbert Bonnemaïson, avec lesquels elle crée une nouvelle continuité urbaine le long des espaces publics de la rue.

Contact Presse Galivel & Associés

Relations Presse Immobilier

Carol Galivel - 01 41 05 02 02 / 06 09 05 48 63

21-23, rue Klock – 92110 Clichy - galivel@galivel.com

Le nouveau tramway, qui circule sur l'avenue Allendé, complète le renouvellement du quartier.

64 logements pensés pour leurs occupants

Conçu par l'architecte Michel Guthmann, l'immeuble collectif est composé de deux cages d'escalier équivalentes qui distribuent chacune un ensemble de 30 et 31 logements. Pensés pour proposer un confort optimal aux occupants, ses logements s'ouvrent sur l'extérieur par la façade sud, équipée de balcons et loggias qui constituent une protection solaire naturelle. Teinte de couleur claire pour éviter l'échauffement, elle est revêtue d'un matériau comportant des reliefs pour offrir des jeux de lumière du soleil. La façade nord, quant à elle, ne comporte que des chambres, et aucun balcon.

A part les T2 uniquement orientés au sud, les appartements en étage bénéficient d'orientations multiples. Aux extrémités du bâtiment, les T3 et T4 ont été conçus de façon à ce que les ensembles séjour-cuisine bénéficient systématiquement de deux ou trois orientations. Au cœur du bâtiment, deux appartements (des T4 ou des T5 suivant les étages) offrent un espace central de vie complètement traversant. Tous les appartements bénéficient d'une cave.



© Bécarré

Une résidence qui revégétalise l'espace

Outre les terrasses privatives des appartements en rez-de-chaussée, « Carré Bonnemaison » dispose d'un jardin collectif, entièrement clôturé, accessible par un large porche depuis la galerie d'accès aux halls d'entrée des immeubles. Les surfaces végétalisées, non praticables, sont recouvertes de plantes couvre-sols qui offrent un spectacle végétal persistant et sans entretien lourd.

Le long des jardins des logements en rez-de-chaussée, des arbustes bas serviront de pare-vue, alors que des arbres feuillus à l'ombre légère sont plantés le long de l'avenue Allendé. Des cheminements en béton clair et des bancs permettent de circuler et de s'arrêter au sein du jardin.

Le petit immeuble complémentaire, qui abrite 3 appartements, propose un « fond de décor » au jardin.

Favoriser la mixité sociale par le logement

Foncière Logement a pour mission historique de créer la mixité sociale par le logement. Dans les zones tendues, elle permet aux salariés, dont les revenus sont modestes, de se loger grâce à son parc à loyer conventionné. Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, elle incite les salariés des classes moyennes à s'y installer en proposant des logements de grande qualité dans son parc à loyer libre. Cette nouvelle résidence, réalisée par Bécarré, fait partie intégrante du parc libre de Foncière Logement. L'offre locative est destinée aux salariés des classes moyennes, pour les inciter à revenir dans ces quartiers, en leur proposant des logements spacieux, avec des prestations de qualité élevée et des loyers abordables.

Contact Presse Galivel & Associés

Relations Presse Immobilier

Carol Galivel - 01 41 05 02 02 / 06 09 05 48 63

21-23, rue Klock – 92110 Clichy - galivel@galivel.com

**Fiche technique**

- Adresse : 14 rue Salvador Allendé, 93800 Epinay-sur-Seine
- Promoteur : Bécarré
- Maître d'ouvrage, bailleur de l'opération : Foncière Logement
- Architecte : MG-AU (Michel Guthmann – Architecture & Urbanisme)
- Nombre de logements : 64 logements (du T2 au T5)

À propos du groupe Bécarré

Créé en 1998 par son Président Christian Bertetto, le groupe Bécarré est une holding détenant différentes sociétés dans les métiers de l'immobilier. Bécarré, promoteur immobilier indépendant, assure l'activité historique du groupe.

Membre du groupement Les Promoteurs du Grand Paris, il est présent essentiellement en Ile-de-France mais exerce aussi dans les DOM et compte majoritairement une clientèle d'institutionnels (70%). En 2022, il réalise un volume d'affaires de 180 millions d'euros HT (immobilier de logements et d'entreprises).

A propos des PROMOTEURS DU GRAND PARIS

LES PROMOTEURS DU GRAND PARIS est une association qui regroupe 6 promoteurs immobiliers. PME indépendantes et franciliennes, elles sont spécialistes de la Région Ile-de-France. Ce regroupement leur permet de constituer une offre immobilière multiproduits (logements, résidences services, tertiaire...) et pluridisciplinaire afin d'apporter, si nécessaire, une réponse globale à tout projet d'aménagement.

Avec des Directions Générales impliquées dans chaque projet, elles partagent un engagement commun fort au service des Franciliens, de leur habitat et de leur environnement.

Ces sociétés sont Bécarré Elysées, Bricqueville, Cibex, MDH Promotion, Paris Ouest Promotion et Pierre Etoile. Leurs programmes en cours sont consultables sur le site www.lespromoteursdugrandparis.com

À propos de FONCIÈRE LOGEMENT

Foncière Logement est une association à but non lucratif créée en 2002 par les partenaires sociaux en application d'une convention avec l'État, et membre du groupe Action Logement. Créatrice de mixité sociale sur le territoire, elle a pour vocation de produire des logements locatifs à destination des salariés pour diversifier l'habitat dans les secteurs en renouvellement urbain ainsi que dans les territoires où l'offre est la plus tendue. Depuis 2020, elle intervient dans le cadre de sa nouvelle mission via son outil dédié, Digneo, pour la résorption de l'habitat indigne. Ni promoteur, ni constructeur, investie d'une mission d'intérêt général, Foncière Logement se révèle être un outil original de production de logements en France. Elle constitue un patrimoine immobilier de qualité, destiné à être transféré au bénéfice des régimes de retraites complémentaires du secteur privé AGIRC-ARRCO.

Pour plus d'informations : www.foncierelogement.com et sur LinkedIn @fonciere-logement